



Bourse BAFA



La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre
Attention les demandes en lettre recommandée ne seront pas traitées
Pour les stages de décembre la date limite de réception est au 10 janvier

Pour encourager les enfants, de moins de 22 ans (A partir de 18 ans, merci de fournir un certificat de scolarité), de parent adhérent interne (père ou mère) à préparer le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA, diplôme permettant d'encadrer des séjours de vacances pour les enfants et adolescents), une somme de **70 euros** est attribuée pour la formation initiale et la somme de **50 euros** pour la formation complémentaire.

Pour obtenir votre aide, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La copie de l'attestation de stage,
- Votre RIB pour une 1^{ère} demande ou en cas de changement de banque

Demande à envoyer par courrier OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante :

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT DIZIER





Formulaire de demande

Bourse BAFA

(658210)

La demande d'aide doit impérativement être envoyée PAR COURRIER avant le 20 décembre à l'adresse suivante :

Laurent KOCH – 59, rue Charles Lucot 52100 SAINT -DIZIER

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

Date de naissance : _____

☐ - Copie de l'attestation de stage,

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservé au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

☐ - Justificatif

Montant : _____ - Date de paiement : _____